

COMMUNIQUÉ

Les chambres de commerce de la Mauricie distribuent des trousse de tests rapides pour les PME

Montréal, le 17 mars 2022 – La Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) donne le coup d'envoi à une nouvelle initiative de distribution de trousse de tests rapides aux petites et moyennes entreprises de toutes les régions du Québec. Les PME de moins de 200 employés qui sont intéressées doivent réserver leur trousse dès le lundi 21 mars auprès de l'une des chambres de commerce participantes, soit la Chambre de commerce de Mékinac, la Chambre de commerce et d'Industries du Haut-St-Maurice, la Chambre de commerce et d'industries de Shawinigan, la Chambre de commerce et d'Industries de Trois-Rivières et la Chambre de commerce et d'Industries de la MRC de Maskinongé. Les trousse de dépistage ont été fournies par les gouvernements du Québec et du Canada, et sans frais pour les entreprises. L'objectif du programme est d'identifier rapidement les personnes infectées et, ainsi, réduire les risques d'éclosion.

Procédure pour les entreprises

Pour la Mauricie, les PME doivent communiquer avec leur chambre de commerce locale pour commander un approvisionnement gratuit de trousse qui équivaut à deux tests par employé par mois. Les employeurs sont invités à prendre rendez-vous via les sites web respectifs de chacune des Chambres de la Mauricie.

Ensuite, des trousse seront préparées afin qu'elles puissent être récupérées à un lieu précis, dans le respect des règles sanitaires en vigueur au Québec. Un représentant de chaque PME devra se rendre sur le site pour le ramassage initial.

Chaque personne testée devra déclarer par la suite, son résultat sur la plateforme de déclaration du résultat d'un test rapide en suivant le lien suivant : <https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/tests-de-depistage/declaration-resultat-test-rapide>

Si un dépistage donne un résultat positif pour la COVID-19, l'employé devra quitter le lieu de travail et suivre les recommandations de la Santé publique.

À noter que les entreprises de 200 employés et plus pourront continuer de s'approvisionner en tests rapides directement auprès du gouvernement du Québec, comme elles le font déjà en ce moment.

« Les tests rapides font partie des outils importants qui nous permettent d'assurer le retour des employés dans les milieux de travail en toute sécurité pour eux et pour leurs proches. Nous savons à quel point les employés ont hâte de retrouver leurs collègues en « présentiel », ce qui aidera aussi les commerces des centres-villes à retrouver leur clientèle. En tant que partenaires-clés des entreprises québécoises, nous sommes très fiers de voir le réseau des chambres de commerce du Québec se mobiliser pour assurer la distribution de trousse de tests rapides auprès des PME de toutes les régions du Québec, » a affirmé Charles Milliard, président-directeur général de la FCCQ.

« Avec le déconfinement qui s'amorce, il est important de poursuivre nos actions de prévention. Les nouvelles sont encourageantes et d'autres enjeux préoccupent la planète en ce moment. Mais n'oublions pas que le virus circule toujours et qu'il est primordial, pour les opérations des entreprises de la Mauricie

d'éviter les éclosions. Le RCCM est fier de pouvoir outiller ses entreprises à mieux gérer le retour en présentiel », affirme Johanne Hinse, présidente du Regroupement des Chambres de commerce de la Mauricie.

À propos de la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ)

Grâce à son vaste réseau de 130 chambres de commerce et 1 100 membres corporatifs, la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) représente plus de 50 000 entreprises exerçant leurs activités dans tous les secteurs de l'économie et sur l'ensemble du territoire québécois. Plus important réseau de gens d'affaires et d'entreprises du Québec, la FCCQ est à la fois une fédération de chambres de commerce et une chambre de commerce provinciale. Ses membres, qu'ils soient chambres ou entreprises, poursuivent tous le même but : favoriser un environnement d'affaires innovant, concurrentiel et durable.

À propos du Regroupement des Chambres de commerce de la Mauricie (RCCM)

Le Regroupement est un espace privilégié de concertation et de mobilisation pour la Chambre de commerce et d'industries de Trois-Rivières, la Chambre de commerce de Mékinac, la Chambre de commerce et d'industrie de la MRC de Maskinongé, la Chambre de commerce et d'industrie de Shawinigan, la Chambre de commerce et d'industrie du Haut-Saint-Maurice et la Jeune Chambre de la Mauricie. Il permet de porter, d'une voix commune, des dossiers de développement économique prioritaires pour la Mauricie. Le RCCM représente 2 500 gens d'affaires de la région qui représentent près de 2 000 entreprises.

-30-

Renseignements :

FCCQ

Laurent Corbeil, conseiller aux communications et attaché de presse

laurent.corbeil@fccq.ca

Cellulaire : 514-827-3723

RCCM

Johanne Hinse, présidente du regroupement

819 696-7526